

**THÈSE PRÉSENTÉE A L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS
POUR OBTENIR LE GRADE DE
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS**

PAR
Cheikh Kanté

ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

Discipline : Sciences de gestion

**Antécédents et conséquences des modes de gestion du capital humain,
organisationnel et relationnel : cas des entreprises de l'UEMOA**

Soutenue Publiquement
Le 30 juin 2009 à 14 heures
UFR Droit, Economie, Gestion – 1^{er} étage – Salle B103
Rue de Blois - ORLÉANS

RÉSUMÉ

L'objet de cette recherche est d'étudier les moyens utilisés par les entreprises de l'union économique et monétaire (UEMOA) pour développer leur capital immatériel. Deux principales questions sont élevées (i) pourquoi certaines entreprises privilégient-elles certains modes de gestion du capital immatériel plus que d'autres ? (ii) Ces modes de gestion de l'immatériel influencent-ils différemment la performance des entreprises au sein de l'UEMOA ? Une étude empirique de 381 entreprises réparties dans huit pays montre que les pratiques de l'immatériel diffèrent entre les pays et peuvent s'expliquer par des différences au niveau du climat des affaires et de la corruption dans le pays, des différences sectorielles et des variables spécifiques à chaque entreprise. Plus précisément, nous relevons le rôle de la variable de « corruption » qui incite à la fois à certaines actions favorables au capital immatériel et à une réticence des entreprises à lancer des innovations. Nous constatons que l'orientation clients constitue une variable clé dans la gestion du capital immatériel. Les entreprises orientées vers leurs clients sont les entreprises qui innovent le plus, adoptent « les bonnes pratiques » de gestion des ressources humaines et qui utilisent plus de communication publicitaire pour développer leur notoriété. Les activités de gestion de l'immatériel en retour, influencent indirectement la performance de l'entreprise car elles améliorent la notoriété, l'implication des salariés et la réussite des innovations menées par l'entreprise.

MEMBRES DU JURY :

dirigée par :

M. Paul-Valentin NGOBO

Professeur des Universités, Université d'Orléans

Rapporteurs :

M. Régis DUMOULIN

Professeur des Universités, Université d'Angers

M. Lionel HONORE

Professeur des Universités, Université Po Rennes

JURY

M. Dominique BESSIRE

Professeur des Universités, Université d'Orléans

M. Jean-François CASTA

Professeur des Universités, Université Paris Dauphine

M. Régis DUMOULIN

Professeur des Universités, Université d'Angers

M. Lionel HONORE

Professeur des Universités, Sciences Po Rennes

M. Paul-Valentine NGOBO

Professeur des Universités, Université d'Orléans

Laboratoire Orléanais de gestion (LOG)

Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion - Rue de Blois

BP 6739 - 45067 ORLÉANS CEDEX 2